



# Réponses de la Direction aux

## Questions CGT

### CSE de juillet 2022

**Activité économique de l'entreprise :** (Suivi mensuel à fournir chaque CSE à partir du mois de janvier 2022)

La Direction ne voulant pas remplir les tableaux de la CGT, nous les avons supprimés, maintenant vous pouvez donc répondre aux questions et communiquer les chiffres demandés.

**Et bien non !!! la Direction ne répond toujours pas à nos questions !!!**

**Voilà le respect que le Directeur et la RH ont pour les salaires... AUCUN !!!**

**L'entrave au CSE continue ! Avec le soutien du Secrétaire et des autres élus !**

- **Combien de poulets / semaine abattus ?**
- **Combien de Tonnage Abattu / semaine ?**
- **Combien de Tonnage commercialisé / semaine ?**
  - Avec explication détaillée de "comment sont dispatchées nos commandes" en "Nombre" et en " % "par service.
- **Tonnage traité par mois ?** (à détailler par motif)
  - Nourriture animale ? Vente au personnel ? Donné aux Assocs ? poubelle ?

#### **Rapport de Pro Action :**

- Vous deviez nous présenter le rapport de l'Audit de Pro Action lors du CSE mensuel du 24 Mars. Ceci n'a pas été fait. Pas plus qu'au CSE du 28 avril. Mais vous avez dit que vous l'auriez début mai et que vous deviez présenter à la réunion du CSE de Mai. Pas fait !!!  
Votre parole n'a vraiment pas beaucoup de valeur !
- Nous vous demandons le rapport de Pro Action et vos commentaires.

**Après multiples relances, le Directeur nous répond enfin concernant ce rapport, enfin si nous pouvons appeler cela une réponse car il nous apporte peu d'éléments !**

**Le taux de maîtrise du poste de l'encadrement n'est que de 50% => donc il y a encore 50% à améliorer....**

**Le projet est reporté car des recrutements au niveau des responsables est en cours. Le problème est que les responsables ne restent pas ! Les anciens partent et les nouveaux ne tiennent pas !**

**500 000 euros dépensés pour ça ?! Foutage de gueule ou entrave pour ne pas laisser entrevoir quelle sera la prochaine restructuration de l'entreprise ???**

**Vous constaterez le trop peu d'informations apportées par notre chère Direction... et le Secrétaire et les autres élus laissent faire... soutiennent... collaborent avec la Direction !**

#### **Projet VDR :**

- Y aura-t-il une remise en cause des accords et usages dans la société VDR pour les salariés mutés de LDC à VDR ?
  - Exemples : Grille de salaire de LDC Bourgogne, pauses payées, prime pour la médaille du travail participation employeur et participation CSE, la 4<sup>ème</sup>
  - journée d'ancienneté, accord 35 h, prime tuteur...

**Le Directeur s'évertue à nous confirmer qu'il n'y aura pas d'impact pour les salariés.**

**Mensonge !!! Nous donnons quelques exemples tels que l'accord 35 h... Et mis devant le fait accompli, le Directeur et la RH n'ont pas d'autre choix que d'avouer que dans la Société VDR il y aura leur propre accord et donc pas le même qu'à LDC Bourgogne !**

**Voici 1 Preuve qu'ils vous mentent ! Et après ils osent dire et affirmer aux salariés de ne pas s'inquiéter...**

**SOYEZ PRUDENTS !!! Tant que vous n'avez pas de réponses précises et écrites à vos questions, n'acceptez pas le transfert !!! Le transfert ne peut se faire que sur la base du volontariat ! Donc, tant que vous n'avez pas de réponses => pas de transfert !**

- Que représente la masse salariale des salariés de "LDC Bourgogne" susceptibles d'être mutés à VDR ?

**La Direction ne veut pas nous donner la masse salariale car il s'agit du volontariat.**

**Notre question est claire car nous parlons de 89 personnes qui seraient susceptibles d'être mutés à VDR. Sauf que la Direction ne nous apporte aucune réponse !**

**De mieux en mieux !!!! La Direction fait mine de ne pas comprendre la question en répondant par une autre réponse que celle attendue !!!!**

**Du coup le Directeur nous apportera la réponse à la prochaine réunion !**

**Prenez note qu'il faut à présent 2 mois à la Direction afin de répondre aux questions !!!! Quel manque de respect !! Encore une fois on se fiche de nous !**

- Que représente le pourcentage des salariés susceptible d'être mutés pour chaque collègue « Cadre », « agent maîtrise » et « employé » ?

**Idem aucune réponse !!! Reporté au mois prochain**

- Combien sera le coût de la refacturation des clients de LDC Bourgogne à VDR ?

**La Direction tombe des nus en voyant cette question Ils n'en comprennent même pas le sens. Mais que comprennent-ils exactement ? Mis à part RIEN ?**

**Les diplômes ont sûrement été obtenus à l'époque des cadeaux Bonux ! (Pour les plus jeunes, avant il y avait un cadeau dans les paquets de lessive de marque Bonux, et il a du y avoir des diplômes de directeur et RH...) Réponse le mois prochain**

- Les salariés concernés par la mutation auront-ils la fraction acquise de leur « prime annuelle » à la date de cessation du contrat ?

**La prime annuelle sera conservée avec la reprise de l'ancienneté.**

**Nous informons la direction que la convention collective prévoit le prorata du paiement de la prime annuelle au départ du salarié. Le salarié ne faisant plus partie de LDC Bourgogne pourra-t-il en bénéficier ? La direction n'en savait rien et va vérifier... (Vous pourrez noter que « ne pas savoir » n'aura pas empêché la direction de répondre sans aucune gêne que le salarié ne perdrait rien ! => Exigez des écrits ! Car si la Direction se trompe, l'écrit vous permettra de faire respecter l'engagement ! à l'oral vous n'aurez aucun recours !)**

- La mutuelle deviendra-t-elle obligatoire pour les salariés de VDR puisque que les salariés seront nouveaux dans la société ? Ou pourront-ils conserver leur mutuelle actuelle ?

**Oui, elle deviendra obligatoire.**

**Vous noterez que dès qu'il y a un petit peu moins de mots dans la question ou me les mots leur semblent plus à leur niveau nous pouvons enfin avoir une réponse ...**

- Est-ce que la mutation est proposée à tous les salariés travaillant sur des postes identiques dans le pôle ? (Exemple : un poste de « commercial » est proposé à la mutation pour tous les sites du pôle ?)

**Non, la mutation n'est pas proposée à tous**

- Est-ce que le service RH de LDC Bourgogne continuera de faire les fiches de paye aux salariés mutés à VDR ?

**A ce jour, la Direction n'a pas cette réponse. Ils en sauront plus en décembre.**

- Pour les salariés qui refuseront la mutation, qui sera leur responsable si leur responsable accepte la mutation à VDR ?

**Ce sera le même qu'actuellement**

- Vous nous avez affirmé en CSE que les salariés qui refuseront la mutation (*puisque celle-ci est sur la base du volontariat*) garderaient leurs postes de travail et leurs emplois à LDC Bourgogne. En complément du PV de CSE (qui reste officiel ceci étant dit) il serait bien de rassurer les salariés en leur faisant un courrier individuel le précisant.

**La Direction nous explique que pour les rassurer, les salariés peuvent voir directement avec leur responsable. Mais que comme cela a déjà répondu le mois précédent la Direction espérait que les salariés accepteraient pour faciliter l'organisation et que s'ils refusaient ils garderaient leur poste à LDC Bourgogne**

**Nous sommes bien aidés !!! Si la question est posée en réunion CSE, c'est dû au fait que les salariés n'ont pas confiance en la direction qui ne répond pas aux questions, ils n'ont donc rien à attendre de la part de leur responsable !!!**

- Pourquoi le poste de secrétaire commerciale reste LDC Bourgogne et que tous les commerciaux seront mutés à VDR ? Idem pour les chauffeurs qui ne sont pas mutés alors que la logistique sera mutée ?

**Effectivement, la Direction s'est interrogée et nous a précisé que peut être à une autre période, un autre transfert de certains salariés Bourgogne pourrait être envisagé.**

**On nous parle de 2/3 personnes, puis 10 et enfin 89 et au final ce sera peut-être tous les employés de bureau ??**

- Le poste à l'accueil sera-t-il aussi pour répondre aux appels de VDR et reste-t-il LDC Bourgogne ?

**Oui.**

- Cette restructuration est-elle la dernière ? Ou envisagez-vous une autre vague de mutation pour les chauffeurs, le service RH, les télévendeuses, etc. ?

**C'est en phase de réflexion de projet.**

- La maison Mère pourra-t-elle être délocalisée ?

**Ce n'est pas prévu**

**Rien ne peut certifier qu'il n'y aura pas une délocalisation à plus ou moins long terme !**

## **DIVERS**

- Quels sont les états de modulation par service ?

**Abattoir : 20,48 / cello élaboré : 45,9 / cello poulet : 33,48 / bureaux : 21,19 / chauffeur navette : 12,37  
chauffeur ramasse : 62,91 / environnement : 39,61 / maintenance : 21,69 / découpe poulet : 27,15 /  
Divers emballage : 28,43 / GMS : 23,79 / nettoyage nuit : 48,08 / produits élaborés : 43,30 / trad : 23,9 /  
Quai expédition : 19,11**

**Soit une moyenne d'environ 31,43 au 17/07/2022**

## **LAVAGE BACS**

- Une nouvelle machine pour laver les Pal-Box va arriver et son installation va prendre les trois quarts de la place de stockage des bacs. Ou seront stockés les bacs ?

**A la même place.**

## **ABATTOIR**

- Que comptez-vous faire pour éliminer les grosses mouches bleues qui se posent sur la viande et les salariés ? Est-ce compatible avec les normes alimentaires ?

**Les pièges à mouches ont été installés. Des diffuseurs d'insecticide dans l'air sont à l'étude.**

- Le responsable maintenance restera-t-il salarié de LDC Bourgogne ou passera-t-il pôle ?

**Non, il restera sur Bourgogne.**